

Prêtons l'oreille à notre audition

Pourquoi

Nos oreilles nous fournissent, sans cesse, des informations vitales. Elles nous font ressentir des émotions et nous rappellent des souvenirs. Comme tous les sens, l'ouïe se détériore au fil des ans. Après 50 ans, une personne sur deux est concernée par la perte d'audition. Pour autant, admettre une déficience auditive n'est pas chose facile. Non repérée et non soignée, la perte d'audition peut entraîner isolement et repli sur soi. Pourtant des solutions existent! Bien vieillir, c'est aussi bien entendre!



Déroulement

- Population cible : personnes âgées de 60 ans et plus
- Durée : 1h30
- Animateur : un audioprothésiste
- Nombre de participants conseillé : 15 à 20

Contenu

- S'informer sur le système auditif, les risques et les pathologies de
- l'audition.
- **Prendre conscience** des **conséquences** d'une perte d'audition et de l'importance du **dépistage.**
- Découvrir les professionnels et les solutions auditives.

Objectif

- Sensibiliser les personnes de 60 ans et plus à la nécessité de prendre soin de son capital auditif et dédramatiser la perte auditive en faisant connaître les aides existantes.
- L'objectif étant de permettre à chacun de vivre autonome le plus longtemps possible à son domicile.

À la fin de la séance un ensemble de documents est remis à chaque participant.

L'action en quelques chiffres

Depuis 2011, **plus de 700 séances** « Bien Vieillir en Dordogne » ont été proposées sur tous les cantons du département, regroupant à elles toutes près de **12 500 participants**.

Nouveauté 2018



Renseignements et inscriptions 05 53 53 20 40

Avec le soutien de la conférence des financeurs de la Dordogne et :







